



FONTENAY-TRESIGNY

ARRÊTÉ DU MAIRE **N° 2023-203**

PORTANT AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR DÉMOUSSAGE DE TOITURE RUE BERTAUX

Le Maire de la Commune de Fontenay-Trésigny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2213-1 et L. 2213-2,

Vu le Code de la Route, notamment ses articles R. 411-3, R. 411-21-1 et R. 417-10 II 10°,

Vu le règlement communal de voirie,

Vu la demande, en date du 15 juin 2023, de Monsieur Pierre OLIER, président de la société **ATMOSPHERE HABITAT** sise 5 rue Michelet, 77610 FONTENAY-TRÉSIGNY, et qui doit intervenir sur le domaine public pour le démoissage de toiture, **rue Bertaux**,

Considérant la nécessité d'interdire le stationnement des véhicules pour permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité,

ARRÊTE

Article 1 : La société **ATMOSPHERE HABITAT** est autorisée à occuper le domaine public pour effectuer le démoissage de la toiture au droit du n° 1 rue Bertaux.

Article 2 : La présente autorisation est valable **le lundi 19 juin 2023**.

Article 3 : La société **ATMOSPHERE HABITAT** sera tenue d'informer les riverains de la gêne qu'occasionneront les travaux.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun, sis 43 avenue du Général de Gaulle case postale 8630 77008 Melun Cedex, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application Télérecours Citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

Article 5 : Le Directeur des services techniques et les agents de police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera affichée et adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Rozay-en-Brie,
- Monsieur le Commandant du Centre d'Intervention de Fontenay-Trésigny,
- Les Agents de la Police Municipale,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques.
- La société **ATMOSPHERE HABITAT** (✉ contact@atmosphere-habitat.fr).

Fait à Fontenay-Trésigny,
le 15 juin 2023



Le Maire,
Patrick ROSSILLI